

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PERFECTOR IMMOBILIER COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9 E
TRANCHE, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECTOR IMMOBILIER COTE
D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
ACTIVITÉS DES AGENCES IMMOBILIÈRES,
PROMOTION IMMOBILIÈRE, GÉNIE CIVIL ET ROUTE,
IMPORT-EXPORT, AMÉNAGEMENT FONCIER,
COMMUNICATION, NÉGOCE ET PRISE DE PARTICIPATION
DANS TOUTE SOCIÉTÉ EXISTANTE OU DEVANT ÊTRE CREEE
AINSI QU'A TOUTES AUTRES ACTIVITÉS SE RATTACHANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL.
PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9
E TRANCHE, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO LAZARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00141 du 10/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01915/GTCA/RC/2023 du 10/01/2023

